



APPEL DE CANDIDATURES

Prière d'afficher et de diffuser

Poste :	COOPÉRANT VOLONTAIRE – HAÏTI
Emplacement :	Port-au-Prince, Haïti
Durée :	Plusieurs missions de deux semaines
Début des fonctions :	Novembre/décembre 2011 – Janvier 2012
Conditions :	L'affectation est de nature bénévole. Les frais (formation, avion, santé) sont pris en charge par ASFC. ASFC verse également une allocation de subsistance et pourvoit un logement dans sa maison de coopérants et le transport à Port-au-Prince.
Langue de travail :	Français

Avocats sans frontières Canada (ASFC)

ASFC est une ONG dont la mission est de soutenir la défense des droits des personnes les plus vulnérables dans des pays fragiles ou en crise par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation légale.

Fondée au Canada en octobre 2002, ASFC est une organisation en pleine croissance comptant sur plus de 20 employés à temps complet au siège de Québec et sur le terrain, de même que sur environ 200 bénévoles. ASFC a réalisé plus de 50 missions dans 10 pays et gère actuellement des programmes de coopération en Haïti, en Colombie et au Guatemala. Pour en savoir d'avantage, notamment sur le projet Haïti : www.asfcanda.ca.

ASFC souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le présent document uniquement pour alléger le texte.

Le programme d'Avocats sans frontières Canada en Haïti.

Dans le cadre de son projet « Justice de première ligne en Haïti », ASFC a pour objectif d'améliorer l'accès à la justice des populations haïtiennes les plus vulnérables grâce à des mesures visant à mettre en place une justice de proximité. Le programme vise à leur donner un accès gratuit à la justice et à la représentation légale.

Pour y arriver, des avocats haïtiens et des membres de la société civile haïtienne sont mobilisés, notamment dans le centre de justice mis en place près du camp de sinistrés de Champ de Mars ainsi que dans les unités décentralisées (antennes) près ou autour d'autres camps de déplacés. Ces intervenants offrent aux populations ciblées des services d'aide juridique, d'assistance judiciaire et des modes alternatifs de règlement des conflits (médiation, conciliation, arbitrage).

Ces activités sont précédées et accompagnées par des recherches juridiques, des programmes de formation à l'intention des avocats, magistrats et autres acteurs du système de justice, ainsi que des activités d'information et d'éducation populaire à l'intention des populations sinistrées.

Résumé des mandats

De nombreuses missions de coopération d'une durée d'environ 2 semaines chacune sont à prévoir dans les prochains mois et visent à contribuer à la formation et au renforcement des compétences méthodologiques et juridiques des intervenants du centre de justice et des antennes.

Les thématiques visées par ces missions et pour lesquelles nous cherchons des experts sont :

- Les modes alternatifs de gestion des conflits, principalement la médiation;
- La méthodologie et la gestion de suivi des dossiers;
- Le droit criminel – rôle de la défense.

Description des responsabilités

Mission médiation

Cette mission a pour objectif de dispenser une formation pour les intervenants du centre de justice et des antennes d'ASFC afin de les sensibiliser aux modes alternatifs de règlement des conflits, principalement la médiation. La formation vise à permettre aux intervenants de mieux cerner les cas propices à la médiation pour les référer aux médiateurs des organisations partenaires d'ASFC. Une formation a déjà été élaborée et sera accessible au coopérant volontaire, mais elle devra être adaptée à la réalité du travail des intervenants. De plus, des exercices pratiques doivent être incorporés à cette formation. Sous la supervision de la coordonnatrice du projet en Haïti et en collaboration avec un expert haïtien en médiation, le coopérant volontaire travaillera à élaborer et à dispenser la formation.

- Prendre connaissance d'une étude réalisée sur la médiation en Haïti ainsi que sur la réceptivité du système haïtien face à la médiation;
- Prendre connaissance de la formation élaborée sur les modes alternatifs de règlement des conflits et l'adapter à la réalité du projet;
- Élaborer des exercices pratiques adaptés aux réalités rencontrées par les intervenants du centre de justice et des antennes afin de les intégrer à la formation;
- Se familiariser avec le centre de justice d'ASFC : son fonctionnement ainsi que le travail des intervenants;
- Dispenser la formation de sensibilisation aux modes alternatifs de règlement des conflits pour les 18 intervenants et possiblement d'autres acteurs de la justice haïtienne;
- Élaborer une évaluation de la formation;
- Élaborer des outils de suivi qui permettront de s'assurer que la matière a été acquise par les intervenants.

Mission méthodologie

Cette mission a pour objectif de sensibiliser les intervenants du centre de justice et des antennes à la méthodologie et à la gestion de suivi des dossiers. Plusieurs outils ont été élaborés afin de permettre une bonne gestion ainsi qu'un meilleur suivi des dossiers, mais l'application de ces outils ainsi que la compréhension de leur utilité ne sont pas totalement intégrées. Sous la supervision de la coordonnatrice du projet en Haïti et en collaboration avec une consultante, le coopérant volontaire travaillera à :

- Aider la coordonnatrice du projet à établir les horaires de travail pour les 18 intervenants;
- Aider la coordonnatrice du projet au niveau de la gestion du personnel;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie de suivi des dossiers rigoureuse (tableau Excel, gestion des statistiques, chiffres, etc.);
- Accompagner les intervenants dans les méthodes de gestion des dossiers;
- Continuer à alimenter la réflexion sur l'élaboration et la mise en place des outils de méthodologie et de gestion de suivi des dossiers, dont notamment une base de données contenant tous les indicateurs requis.

Et, de manière générale, effectuer toute autre tâche connexe et nécessaire à la réalisation du projet et sollicitée par l'équipe du bureau ASFC de Port-au-Prince.

Mission droit criminel – rôle de la défense

Cette mission a pour objectif de dispenser une formation pour les intervenants du centre de justice et des antennes d'ASFC afin de les outiller et de renforcer leurs capacités juridiques en ce qui a trait au rôle de l'avocat de la défense dans un procès criminel. Les enjeux d'un procès pénal sont toujours graves, particulièrement en Haïti où les conditions de détention peuvent avoir de sérieux effets sur la santé psychologique et physique des détenus. Les devoirs de l'avocat de la défense à l'égard de la personne qu'il représente sont donc en tension permanente avec ses devoirs à l'égard de l'administration de la justice et de la société en général. Par exemple, il est courant en Haïti que des techniques de contre-interrogatoire sans réserve visant à détruire la crédibilité des victimes soient utilisées par les avocats de la défense. Leur rôle est souvent perçu comme étant à tout prix et par tous les moyens d'obtenir un acquittement et les règles d'éthique sont parfois mises de côté dans le processus. Sous la supervision de la coordonnatrice du projet en Haïti, le coopérant volontaire travaillera en collaboration avec un expert haïtien à élaborer et à dispenser la formation.

- Se familiariser avec le droit criminel – principalement le rôle de la défense – dans le système haïtien;
- Se familiariser avec le centre de justice d'ASFC : son fonctionnement ainsi que le travail des intervenants;
- Élaborer une formation sur le rôle de l'avocat de la défense dans un procès criminel ainsi que l'étendue du contre-interrogatoire et de la plaidoirie dans un système contradictoire;
- Dispenser la formation;
- Élaborer une évaluation de la formation;
- Élaborer des outils de suivi qui permettront de s'assurer que la matière a été acquise par les intervenants.

Qualifications

Exigences

- Être avocat(e) (sauf pour la mission en méthodologie, où des études de droit en cours seraient suffisantes);
- Expérience pertinente d'au moins 2 à 3 ans dans le domaine requis (sauf pour la mission en méthodologie);
- Expérience pertinente dans la gestion de dossiers de nature juridique (pour mission en méthodologie);

- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité à appréhender et à comprendre les différences culturelles et les réalités socio-économiques d'un pays fragile ou en crise;
- Capacité à intégrer rapidement les notions de droit interne pour les harmoniser avec les connaissances en droit national ou international;
- Intérêt pour la promotion et la défense des droits humains;
- Être membre d'ASFC et adhérer aux valeurs et principes d'intervention de l'organisation;
- Avoir participé ou participer à la formation pré-départ d'ASFC;
- Bonne maîtrise du logiciel Microsoft Powerpoint;
- Excellente maîtrise de la langue française. Capacité de vulgariser.

Atouts

- Expérience de travail en Haïti;
- Maîtrise du créole;
- Connaissance de l'histoire et de la situation politique, juridique, économique et sociale d'Haïti;
- Connaissance des intervenants canadiens, haïtiens et internationaux du domaine de la justice (gouvernementaux et société civile) actifs en Haïti.

Processus de sélection

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes:

Avocats sans frontières Canada
 A/s Madame Marie-Eve Houde
 Concours Coopérant Volontaire - Haïti
 825 Saint-Joseph Est, Bureau 230,
 Québec (Québec) G1K 3C8

Adresse de courriel: recrutement@asfcanda.ca
 Objet : Coopérant Volontaire - Haïti

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le dimanche 13 novembre 2011 à 23h59 et les candidats retenus devront être disponibles pour une entrevue dans la semaine du 14 novembre 2011.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour entrevue seront contactées.